



SA LE NOBLE AGE

Société Anonyme au capital de 17 084 282 euros

Siège social : 6 rue des Saumonières

44300 NANTES

388 359 531 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 JUIN 2013

Quorum

Résultats du scrutin*

* Les pourcentages relatifs aux votes ont été arrondis.

QUORUM

Société : **LE NOBLE AGE** le 19/06/2013
Assemblée : **MIXTE**
Capital : 17 084 282 EUR
Total actions : 8 454 557
Quorum légal : 25 % (2 113 640 actions)

65,854 %

Il représente : 5 567 744 actions

Pour : 43 actionnaires

(présents ou représentés)

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	16	3 697 224	5 800 152
Représentés	2	63 744	127 488
Pouvoirs au président	13	336 822	673 644
Vote par correspondance	12	1 469 954	2 757 067
TOTAL	43	5 567 744	9 358 351

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 19 JUN 2013

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes	Restrictions du vote	
			Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%		Hors vote	Sans droit
1	<i>Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012</i>												
	00001	Adoptée	9 286 011	99,23	72 340	0,77	0	0,00			9 358 351		0
2	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012</i>												
	00002	Adoptée	9 358 221	100,00	130	0,00	0	0,00			9 358 351		0
3	<i>Quitus aux administrateurs</i>												
	00003	Adoptée	9 293 221	99,30	65 130	0,70	0	0,00			9 358 351		0
4	<i>Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012</i>												
	00004	Adoptée	9 358 221	100,00	130	0,00	0	0,00			9 358 351		0
5	<i>Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce</i>												
	00005	Adoptée	8 965 525	98,01	182 171	1,99	0	0,00			9 147 696		210 655
6	<i>Ratification de la nomination de la société Unexo en qualité de censeur</i>												
	00006	Adoptée	9 175 480	98,04	182 171	1,95	700	0,01			9 358 351		0
7	<i>Fixation du montant des jetons de présence</i>												
	00007	Adoptée	9 358 221	100,00	130	0,00	0	0,00			9 358 351		0
8	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions de la Société</i>												
	00008	Adoptée	9 176 180	98,05	182 171	1,95	0	0,00			9 358 351		0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 19 JUN 2013

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Hors vote	Sans droit	
			Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%					
9	<i>Réduction de capital par annulation des actions rachetées</i>														
	00009	Adoptée	9 219 354	98,51	138 997	1,49	0	0,00			9 358 351		0	0	
10	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 5.500.000 euros</i>														
	00010	Adoptée	9 248 390	98,82	109 961	1,18	0	0,00			9 358 351		0	0	
11	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de 5.500.000 euros</i>														
	00011	Adoptée	9 169 023	97,98	189 328	2,02	0	0,00			9 358 351		0	0	
12	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des délégations de compétence objet des dixième, onzième, seizième et dix-septième résolutions</i>														
	00012	Adoptée	9 175 617	98,05	182 734	1,95	0	0,00			9 358 351		0	0	
13	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'émission d'actions ordinaires destinées à rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société)</i>														
	00013	Adoptée	9 176 180	98,05	182 171	1,95	0	0,00			9 358 351		0	0	
14	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres</i>														
	00014	Adoptée	9 241 180	98,75	117 171	1,25	0	0,00			9 358 351		0	0	

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 19 JUN 2013

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes	Restrictions du vote	Hors vote	Sans droit
			Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%				
15	<i>Délégation de pouvoir consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières dominant accès au capital</i>													
	00015	Adoptée	9 286 011	99,23	72 340	0,77	0	0,00			9 358 351		0	0
16	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières dominant accès au capital, dans la limite de 20 % du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier (placement privé)</i>													
	00016	Adoptée	9 173 393	98,02	184 958	1,98	0	0,00			9 358 351		0	0
17	<i>Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières dominant accès au capital, dans la limite d'un montant nominal global de 2.000.000 d'euros – suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de personnes suivante : fonds d'investissement souscrivant au capital de sociétés de taille moyenne (c'est-à-dire dont la capitalisation n'excède pas,</i>													
	00017	Adoptée	9 241 378	98,75	116 973	1,25	0	0,00			9 358 351		0	0
18	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison de l'exercice d'option de souscription</i>													
	00018	Adoptée	9 176 035	98,05	182 316	1,95	0	0,00			9 358 351		0	0
19	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison des attributions gratuites d'actions</i>													
	00019	Adoptée	9 176 035	98,05	182 316	1,95	0	0,00			9 358 351		0	0
20	<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-1 et suivants du code du travail.</i>													
	00020	Adoptée	9 358 221	100,00	130	0,00	0	0,00			9 358 351		0	0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 19 JUN 2013

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote		
			Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%		%	Hors vote	Sans droit	
21	<i>Fixation du montant global des délégations consenties au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social.</i>														
	00021	Adoptée	9 358 221	100,00	130	0,00	0	0,00			9 358 351		0	0	
<i>L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.</i>															
22	00022	Adoptée	9 358 221	100,00	130	0,00	0	0,00			9 358 351		0	0	